



Communiqué de presse

12 juin 2024

15^{ème} édition de la Journée CCR CAT

Protéger l'assurabilité dans l'intérêt général

CCR (Caisse Centrale de Réassurance), réassureur public au service de l'intérêt général et expert des risques extrêmes, organise aujourd'hui son rendez-vous annuel dédié à la couverture, la modélisation et la prévention des catastrophes naturelles. Cette 15^{ème} édition est consacrée à la protection de l'assurabilité.

Ce 12 juin, CCR réunit des acteurs issus de divers horizons (élus, assureurs, membres d'instituts, experts, etc.) pour proposer des solutions au défi collectif que constituent les catastrophes naturelles et au-delà les risques extrêmes. Avant tout, il s'agit de faire fonctionner un régime d'indemnisation des catastrophes naturelles, unique au monde, qui repose sur les principes de solidarité, d'équité et de responsabilité.

Le changement climatique pose la question de notre capacité collective à protéger l'assurabilité dans les territoires : comment pérenniser l'assurabilité, améliorer notre culture nationale du risque, encourager la prévention et l'adaptation de nos territoires ?

- Le bilan CatNat 2023 de CCR montre que la France est touchée de manière toujours plus fréquente et sévère par les risques climatiques et naturels : l'année dernière a été marquée par plusieurs événements importants dont le tremblement de terre de La Laigne, les inondations dans les Hauts-de-France et une sécheresse plus contenue qu'en 2022 mais néanmoins significative pour le territoire concerné. Ces événements ont représenté 2,05 milliards d'euros de sinistres indemnisés.

[Lien vers le bilan CatNat 2023](#)

- La question de l'assurabilité est entrée dans le débat public. Une étude Elabe pour CCR souligne la perception accrue de ces risques par les Français :
 - 72% des Français jugent ainsi que le risque de dommages liés aux catastrophes naturelles est de plus en plus fort.
 - 65% des Français ont conscience du fait que le système d'assurance est face à un défi économique pour maintenir l'assurabilité, et que 48 % doutent même de notre capacité à continuer à assurer le monde demain.

[Lien vers l'étude complète d'Elabe pour CCR](#)



« CCR est une entreprise solide financièrement et techniquement. Le Conseil d'administration veille à ce qu'elle reste en capacité d'absorber des chocs et tenir son rôle d'amortisseur pour préserver l'assurabilité des risques liés aux catastrophes naturelles.

Notre modèle a fait ses preuves et a su s'adapter depuis plus de 40 ans aux évolutions des risques à la fois en faisant évoluer le champ des garanties pour mieux répondre à la demande et en pratiquant une tarification justifiée techniquement. », Jacques Le Pape, Président de CCR



« Face au risque de résignation, il faut donner confiance à nos concitoyens en notre capacité collective à nous adapter et surmonter les risques auxquels nous faisons face » affirme Edouard Vieillefond, Directeur général de CCR.

« Cette confiance ne peut être renforcée qu'en montrant que tout l'écosystème joue le jeu pour pérenniser et améliorer notre régime, qui a déjà beaucoup d'atouts, en le rendant toujours plus performant et lisible. C'est une question d'intérêt général, qui nous concerne tous. CCR sera au rendez-vous de ces défis, en continuant d'assurer son double rôle de réassureur et de conseiller auprès de ceux qui élaborent les politiques publiques. »

A propos de CCR :

Réassureur public, CCR propose, avec la garantie de l'Etat et dans l'intérêt général, des couvertures contre les catastrophes naturelles et les risques non assurables aux compagnies d'assurance opérant en France. Acteur incontournable de la réassurance, CCR est reconnue pour son expertise dans la gestion des risques et pour la qualité de ses activités de recherche et d'analyse scientifique.

Contact presse :

Patricia Blanchandin – 06 80 62 73 78 – pblanchandin@ccr.fr

